

GRÉGOIRE GONIN

## LE SERVICE TALLEYRAND AU CŒUR DES RELATIONS FRANCO-VAUDOISES (1809-1812)

*De nouvelles recherches dans les archives ont permis de déterminer les raisons ayant conduit le Petit Conseil à offrir, en 1812, un prestigieux service à thé et café en porcelaine de Nyon au ministre de France en Suisse, Auguste de Talleyrand. Le cadeau diplomatique est en effet remis au terme des négociations sur le renouvellement de la capitulation militaire, plus favorable à la Confédération, au cœur des guerres napoléoniennes. De l'exploration des collections publiques et privées découle d'autre part l'identification formelle du quart des 139 pièces – à riche décor de costumes et vues de Suisse – d'une commande évoquée depuis les années 1950 dans la littérature et jusqu'alors introuvable.*

Dans les années 1950, Olivier Dessemontet (1914-1999), en poste aux Archives cantonales vaudoises puis directeur de 1964 à 1979, signale au juriste et conservateur du Musée historique et des porcelaines, Edgar Pelichet (1905-2002) la commande d'un important service passé par le Petit Conseil à la manufacture de Nyon au bénéfice du ministre de France en Suisse, Auguste de Talleyrand (1770-1832)<sup>1</sup>. Resté introuvable, l'ensemble n'a cessé de nourrir les interrogations, jusqu'à l'identification formelle d'une partie des pièces à l'été 2023 grâce à la combinaison de l'observation matérielle des collections publiques et privées, de l'exploitation des archives, de la consultation de l'historiographie et au recours décisif à l'histoire orale. Le cadeau diplomatique constitue désormais la mieux documentée des productions d'importance de la fabrique (1781-1813), tel le service dit « napolitain »<sup>2</sup>.

- 1 Edgar Pelichet, *Porcelaines de Nyon*, Nyon: Musée, 1957, p. 220. Nous n'avons pas trouvé trace d'une lettre de Dessemontet à Pelichet aux ACV (K XIII 71 B/14 à B/19, lettres envoyées, 3 janvier 1950–31 décembre 1957). Vu leur amitié (K III 71 B/16, 15 septembre 1954, entre autres), il est probable que sa communication a eu lieu dans un cadre privé. Nous avons recherché en vain dans les lettres reçues par l'institution (K III 71 A/40 à A/46, 1<sup>er</sup> octobre 1949 – 26 mai 1957), mais par sondages vu l'absence de répertoire alphabétique et le volume du corpus, une éventuelle réponse de remerciements de Pelichet.
- 2 Grégoire Gonin, *Redécouvrir la porcelaine de Nyon (1781-1813). Diffusion et réception d'un artisanat de luxe en Suisse et en Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Neuchâtel: Alphil, 2017, pp. 61-66, et Roland Blaettler, *Ceramica CH. Inventaire national de la céramique dans les collections publiques, t. III/1: Vaud*, Salenstein: Benteli/Bâle: Ceramica-Stftung, 2017, pp. 130-134.



Présentoir de corbeille ovale, « Château de Prangins », L. 338 mm, P. 240 mm. SNM, LM-92891. Photo Musée national suisse, Zurich.

### **BILAN HISTORIOGRAPHIQUE : DES TENTATIVES DE PELICHET AUX DÉCOUVERTES RÉCENTES**

« J'ai recherché ce service pour 36 personnes. En vain ! Les descendants d'Auguste de Talleyrand (...) ne possèdent ni les uns ni les autres des pièces de ce déjeuner et n'en ont jamais entendu parler », relève Pelichet en 1957<sup>3</sup>. Armé de la rigueur scientifique, Laurent Droz retourne littéralement aux sources dans son mémoire de licence. Il y reprend en effet les indications de Dessemontet, mais explore l'entier de la correspondance. Grâce à lui, l'histoire du service nous est connue<sup>4</sup>, mais l'objet de son travail, circonscrit aux enjeux économiques, ne le conduit pas à partir à la

<sup>3</sup> Edgar Pelichet, *Porcelaines de Nyon*, *op. cit.*, p. 221.

<sup>4</sup> Laurent Droz, *Les comptes de la manufacture de porcelaine de Nyon, 1781-1813. Aspects économiques*, Lausanne, Faculté des lettres (mémoire de licence), 1997, pp. 59-65.

recherche des 139 pièces du service. Durant la rédaction de son « Encyclopédie » de la céramique suisse, Roland Blaettler découvre la vente aux enchères, à Berne, du mobilier du diplomate au moment de son rappel par le roi de France<sup>5</sup>. La dispersion, précoce, sous-tend que les pièces n'ont probablement pas quitté le pays. Outre le présentoir de corbeille figurant le château de Prangins, acquis aux enchères en 2004, l'ancien conservateur de l'Ariana songe à différents spécimens donnés au Genevois Jean-Pierre Mulhauser (1779-1839) par Waldemar Deonna (1880-1959), l'ancien directeur du Musée d'histoire de Genève. « On peut se demander s'il ne faudrait pas les réattribuer pleinement à la manufacture nyonnaise, notamment en lien avec le service (vues et costumes suisses) offert en 1810 [*sic*] à Talleyrand par le gouvernement vaudois. »<sup>6</sup> En 2016, nous détectons dans une collection privée 7 assiettes à dessert qui, vu les détails donnés par Droz dans son mémoire, peuvent appartenir à la commande<sup>7</sup>. L'hypothèse forte devient certitude sept ans plus tard, deux siècles après la dispersion du service.

### HISTOIRE D'UNE COMMANDE<sup>8</sup> : DISCRÉTION, CHERTÉ ET QUALITÉ

Le 11 novembre 1809, César Soulier (1766-1830), associé de Jakob Dortu (1749-1819) et de Bernard-Henri Veret (1765-1837) à la tête de la manufacture et alors syndic de Nyon (1806-1811), répond à Jules Muret (1759-1847), membre du Petit Conseil, que la manufacture, en plein marasme, ne peut accéder dans l'immédiat à une requête de son correspondant. « Nous n'avons rien de prêt dans le genre dont vous nous parlez, mais [...] pour la porcelaine & la dorure nous pouvons faire tout aussi bien que Paris [...]. » Soulier valide le choix du décor, « costume suisse » et « belle dorure », et propose trois genres de service, « de table, de dessert et a café », suggérant ce dernier vu son prix (156 louis, soit 3744 £ de France ou 2496 £ de Suisse), et composé de 36 « gobelets cylindriques » (nos tasses actuelles), 36 « tasses forme de tymbale » (bols), 36 assiettes a gouter», 3 « theyeres avec leurs plateaux », 3 caffetières, 7 pots à lait de trois grandeurs distinctes, 3 « grands sucriers », 3 « jattes a eau » et 3 paires de plats de trois tailles différentes. Une commission livrable « avant quatre mois »<sup>9</sup>. Le Petit Conseil donne son aval le 2 décembre à la réalisation de « peintures tirées de

5 *Gazette de Lausanne* du 21 octobre 1823, cité in Roland Blaettler, *Ceramica CH...*, *op. cit.*, p. 152 (en fait, le 10 octobre).

6 Musée Ariana, collections en ligne : [https://www.musee-ariana.ch], consulté le 4 janvier 2024.

7 Grégoire Gonin, *Redécouvrir...*, *op. cit.*, pp. 66 et fig. 36, p. 67.

8 Voir Laurent Droz, *Les comptes...*, *op. cit.*, pp. 59-65.

9 ACV, K III 42/4, 11 novembre 1809. Nous conservons la graphie d'époque pour la retranscription des sources. Droz confond tasse et gobelet, décrivant celui-ci comme « une tasse sans anse, basée sur la forme du bol chinois utilisé pour le thé » (p. 59).

sujets Suisses & autant que possible du Canton de Vaud », en insistant sur la qualité, fût-ce au prix d'une « légère augmentation de dépense »<sup>10</sup>.

On apprend à cette occasion seulement le nom du récipiendaire, « Auguste Talleyrand, Ministre Plénipotentiaire de France en Suisse »<sup>11</sup>. Protégé de son cousin l'évêque d'Autun, le comte succède à Honoré Vial (1766-1813) en 1808 après que ce dernier demande son rappel à Napoléon vu ses relations tendues avec la Diète, notamment au sujet des régiments capitulés. Expulsé de la Confédération par les Autrichiens en 1813, Talleyrand récupère ses charges en 1814 jusqu'en 1823.

Sur suggestion de Soulier, la liste est complétée par trois corbeilles à fruits, deux boîtes à thé et une glacière<sup>12</sup>. La commande s'élève à 4594 ½ £, la plus chère de toute la production nyonnaise. À titre de comparaison, le service de table envoyé en 1796 à l'ambassadeur de Russie en Italie, riche de 264 pièces, est facturé 2118 £<sup>13</sup>, un ratio prix/pièce quatre fois inférieur. La somme équivaut à deux ans de salaire d'un pasteur<sup>14</sup>, Droz évaluant à 1 £ le salaire quotidien moyen des ouvriers de la fabrique<sup>15</sup>, indépendamment de leur taux d'activité; soit un ordre de grandeur de CHF 200 000.- à 300 000.- actuels<sup>16</sup>. Les prix des différentes pièces renseignent sur le soin mis à l'ouvrage. Facturée 90 £, la glacière coûte le double de celle du dîner précité de 1796 (48 £)<sup>17</sup>. À 75 £ l'unité, les théières dépassent de cinq fois le montant affiché (14 £) dans le prospectus reproduit par Aloys de Molin (1861-1914)<sup>18</sup>.

### UNE EXPÉDITION TARDIVE

Ce n'est que le 28 août, et non fin avril comme promis, que le Petit Conseil reçoit la livraison, Soulier se justifiant « au [...] motif de bien facture »<sup>19</sup>. Deux ans plus tard, « jugeant que le moment actuel paraît être convenable », l'exécutif ordonne l'envoi des

10 ACV, K III, 40/4, 2 décembre 1809, pp. 138, 140 et 141.

11 *Ibid.*, p. 138.

12 ACV, K III 42/, 4, 9 décembre 1809 et 19 janvier 1810.

13 Château de Nyon, Inv. 4190, *Journal* de la manufacture, 8 avril 1796, fo 198.

14 Norbert Furrer, *Vade-mecum monétaire vaudois XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Systèmes et parités monétaires, cours d'espèces, prix, revenus et dépenses dans les pays de Vaud sous le régime bernois*, Lausanne: Antipodes, 2011, p. 109.

15 Laurent Droz, *Les comptes...*, *op. cit.*, p. 52.

16 La conversion entre la livre de 1810 et le franc de 2024 n'est pas aisée. Ainsi le calculateur Swistoval (Institut d'histoire de l'Université de Berne) indique-t-il une fourchette de CHF 55 000 fr. à 400 000 fr., selon le type d'indicateur retenu (indice des prix à la consommation ou indice historique des salaires).

17 *Journal*, 8 avril 1796, fo 198.

18 Aloys de Molin, *Histoire documentaire de la manufacture de porcelaine de Nyon 1781-1813*, Lausanne: Bridel, 1904, p. 65.

19 ACV, K III 42/4, 25 août 1810.

caisses au diplomate, précédé d'une lettre datée 27 novembre. Le ministre répond le lendemain, « touché de la grace avec la quelle vous avez daigné m'envoyer une superbe collection des produits de la manufacture de Nyon » et « infiniment surpris » par ces pièces « aussi belles, d'aussi bon gout, et aussi bien exécutées que celle de Sevre ». Il ne saurait toutefois accepter ce qu'il considère tel un « véritable présent » « sans l'autorisation de l'Empereur »<sup>20</sup>, qui advient le 18 avril 1813, « paradoxalement à un moment où la manufacture est déjà en faillite », relève Droz<sup>21</sup>.

### UN PRÉSENT DIPLOMATIQUE LIÉ AUX CAPITULATIONS

Aucun des commentateurs du service Talleyrand n'a questionné les raisons du cadeau diplomatique ou surtout le long intervalle entre sa livraison en août 1810 et son envoi en novembre 1812. Droz invitait pourtant implicitement à poursuivre les recherches, et trouve « piquant de remarquer que cette affaire est classée dans la correspondance et les délibérations secrètes du Petit Conseil, parmi un nombre important d'affaires d'espionnage »<sup>22</sup>. La retenue est en effet longtemps de rigueur. Ainsi la lettre initiale à Soulier émane d'un Muret officiant à titre privé. « Vous pouvés compter sur notre absolue discrétion », lui rétorque son correspondant<sup>23</sup>. Un document d'archive non exhumé par Droz nous met sur la voie. Elle a trait à la nouvelle capitulation militaire avec la France. Le 7 décembre 1812, le Bâlois Pierre Burckhardt (1742-1817), landamman, et le Vaudois Jean-Marc Mousson (1776-1861), chancelier, écrivent à titre confidentiel aux représentants des cantons que, les accords se trouvant en « pleine exécution » et que « l'enrôlement des recruës à fournir annuellement par les Cantons, est poussé avec activité [...], il serait convenable d'offrir à cette occasion S. E. le Comte de Talleyrand [...] un cadeau de la part de la Suisse [...] ». Quoique le renouvellement de l'alliance de 1803 « ne satisfasse pas à tous les vœux de la Suisse [...], la diminution du nombre des troupes de 16 000 à 12 000 hommes, [...] cette capitulation – dis-je, concluë à une Epoque comme la notre & dans les circonstances politiques actuelles de l'Europe, n'est point une base si défavorable de nos rapports militaires avec l'Empereur Français [...] ». Burckhardt recommande un « cadeau modeste de la valeur de 450 à 500 Louis » pour Talleyrand – le déjeuner vaut 156 louis. Le Petit Conseil approuve le document par l'entremise d'une note de Pidou<sup>24</sup> au pied

<sup>20</sup> ACV, K III 42/5, 2 décembre 1812.

<sup>21</sup> Laurent Droz, *Les comptes...*, *op. cit.*, p. 65, note 49.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 59, note 18.

<sup>23</sup> ACV, K III 42/4, 11 novembre 1809.

<sup>24</sup> Nous remercions Étienne Hofmann de l'identification de l'écriture de Pidou dans son courriel du 7 janvier 2024.

de la seconde page: « Dire que nous approuvons sa proposition pour ce qui concerne notre canton »<sup>25</sup>, sans doute rédigée lors de sa séance du 14 décembre, assortie de l'envoi d'une lettre à Burckhardt<sup>26</sup>.

### UN CADEAU POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR

À partir d'août 1811, les discussions du renouvellement de la capitulation de 1803 ont lieu dans les cantons. Les négociations aboutissent le 28 mars 1812 avec la signature du traité par Talleyrand et les cinq commissaires de la Diète, dont font partie Niklaus Rudolf von Wattenwyl (1760-1832), ancien chef des troupes fédérales, ex-landamman et avoyer du canton de Berne, et Auguste Pidou (1754-1821). La presse donne la teneur des 32 articles en juin<sup>27</sup>. En remettant le service le 1<sup>er</sup> décembre 1812 à Talleyrand, le Petit Conseil du canton de Vaud, possiblement tenu au courant de près du terme imminent des négociations par Pidou, anticipe donc la requête collective de Burckhardt.

Sur fond de campagne de Russie, à laquelle participent 9000 Confédérés (700 en reviendront), il s'agit de s'attacher sur le long terme les faveurs de l'aristocrate. Lequel, pour Alain-Jacques Tornare, n'apprécie guère les « démocrates » du nouveau canton. Selon lui, le silence autour de la commande montre le souci des autorités à ne pas ébruiter l'affaire, de peur que d'autres cantons en aient connaissance et pratiquent une sorte de surenchère. « N'oublions pas que Vaud est un canton fort, mais fragile. Les rêves bernois de le reconquérir persistent », ajoute Tornare, qui éclaire d'une lumière stimulante le déjeuner: « Pour le Petit Conseil, vanter la qualité de la porcelaine vaudoise aux yeux de Talleyrand, c'est aussi vanter la qualité du canton de Vaud, qui a bien du mal à exister, notamment aux yeux des anciennes élites, qui voient dans le gouvernement des parvenus. »<sup>28</sup>

Mais pourquoi ne pas avoir remis le présent à l'ouverture des négociations, et non au terme de celles-ci? On peut supposer que dès le renvoi de Vial en 1808 son remplacement par Talleyrand augure de la reprise des discussions. Le gouvernement vaudois pense-t-il en 1809 que les tractations seront relancées rapidement, et non en 1811 seulement? Le service est prêt en août 1810, mais, vu la durée de celles-ci, n'est livré deux ans et demi plus tard, à la fois en guise de remerciements pour la clémence de l'ambassadeur et pour jouer un coup d'avance, en prévision d'une ponction plus importante à venir vu les difficultés auxquelles est désormais confronté Napoléon. Pour Hans Ulrich Jost, il n'est « pas exceptionnel qu'un cadeau soit offert à la fin des

<sup>25</sup> ACV, K III 42/5, 7 décembre 1812.

<sup>26</sup> ACV, K III 42/6, p. 109, 14 décembre 1812.

<sup>27</sup> *Gazette de Lausanne* des 2 et 12 juin 1812.

<sup>28</sup> Alain-Jacques Tornare, communication orale du 18 juin 2023.

« négociations » ; et de rappeler la remarque de Philipp Albert Stapfer (1766-1840) à Karl Viktor von Bonstetten (1745-1832) : « Le service étranger, école de luxe, de besoins factices et de corruption. »<sup>29</sup>

### DES TENSIONS ENTRE TALLEYRAND ET LES VAUDOIS À LA QUESTION DU SEL

Étienne Hofmann esquisse une autre piste, complémentaire davantage que contradictoire. Si Vaud attend vingt-sept mois, « c'est probablement à cause des tensions assez vives qu'occasionnent en 1810 certaines "affaires" entre le canton et le ministre »<sup>30</sup>. La grande-duchesse Anna Feodorovna (1781-1860) veut se rendre à Berne à une réception avec son amant, Jules de Seigneux (1768-1834), interdit de séjour dans son pays natal. Elle s'adresse à Talleyrand le 10 juin. Muret refuse le sauf-conduit, ce qui provoque la colère noire du Français. Le diplomate voit dans les Vaudois d'« intraitables jacobins »<sup>31</sup>, de quoi « expliquer la mauvaise humeur du Canton à l'endroit de l'ambassadeur et le peu d'empressement à le récompenser ». Mais, faute de source formelle, Hofmann avertit que « ce n'est qu'une hypothèse »<sup>32</sup>.

Quid du sel, ressource vitale s'il en est ? Hofmann souligne combien l'or blanc « interfère avec le problème des capitulations militaires (...). Les livraisons récompensent les cantons fidèles et, à l'inverse, le roi a la possibilité de punir ceux qui contreviennent à sa politique, en retardant, voire en suspendant toute fourniture »<sup>33</sup>. La chronologie « saline » coïncide davantage avec la genèse de la commande que l'étalement des pourparlers autour des capitulations. En octobre 1809, les autorités vaudoises reçoivent un projet d'augmentation du prix des sels, qu'elles refusent. De son côté, « Napoléon ne tolère plus (...) le peu d'empressement à recruter des soldats pour la Grande Armée », et utilise le sel comme rétorsion<sup>34</sup>. Toutefois aucun article de la capitulation ne mentionne l'agent conservateur, dont la question est possiblement réglée, pour Hofmann, par l'application d'un traité spécifique en novembre 1810<sup>35</sup>.

On conclura que, du point de vue géopolitique, le déjeuner, envisagé dès l'automne 1809 au faite de la puissance napoléonienne – la paix s'installe alors en Europe, et l'empereur épouse Marie-Louise d'Autriche en 1810 –, est livré à l'ambassadeur trois ans plus tard, au crépuscule de l'Aigle.

<sup>29</sup> Lettre de Philipp Albert Stapfer à Karl Viktor von Bonstetten, 1815/1816, in *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, 13, 1890-1892, p. 161.

<sup>30</sup> Courriel d'Étienne Hofmann, 7 janvier 2024.

<sup>31</sup> Étienne Hofmann, *Napoléon, le sel et les Suisses*, Genève : Slatkine, 2021, p. 513.

<sup>32</sup> Courriel d'Étienne Hofmann, 7 janvier 2024.

<sup>33</sup> Étienne Hofmann, *Napoléon...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 513.

<sup>35</sup> Courriel d'Étienne Hofmann, 7 janvier 2024.



Plat rond, « Berger du Mont Jura », D. 275 mm. SNM, LM-59573.  
Photo Musée national suisse, Zurich.

#### LA DÉCOUVERTE D'ÉLÉMENTS DU SERVICE

L'autre apport de cette recherche tient à l'identification formelle de plusieurs pièces du déjeuner. Bien que Droz signale que « certains détails sont suffisamment précis pour que, le cas échéant, une identification des pièces soit possible »<sup>36</sup>, personne ne s'est depuis aventuré à examiner la teneur du document, capital, du 19 janvier 1810, qui spécifie les décors.

En 2016, nous apercevons chez un privé 7 assiettes à dessert non festonnées à décor de personnages en costumes suisses sur un fond de paysage, sans marque, avec un texte au dos de l'assiette. Droz signale que le Petit Conseil insiste pour que soit donnée

<sup>36</sup> Laurent Droz, *Les comptes...*, *op. cit.*, p. 62, note 34.



Assiette à dessert, « Vignerons de Vevey », D. 190 mm. SNM, LM-59583.  
Photo Musée national suisse, Zurich.

à chaque pièce circulaire « une rondeur aussi parfaite que possible »<sup>37</sup>. Les assiettes à bord lisses n'existant pas à Nyon, l'anomalie interpelle. En 2017, Y. B., un ex-amateur né en 1928 qui a vendu sa collection au précité, nous apprend les avoir acquises à Bâle en 1977. Elles étaient, « Dû à la charge, un cercle blanc était visible sur chacune d'entre elles. J'ai choisi les moins gâtées. La galerie voulait CHF 40 000.- pour le tout, CHF 1500.- l'une des 26 ou 27 assiettes, et CHF 3000.- chacun des deux plats. »<sup>38</sup> Un tel volume d'un même décor si élaboré constitue un cas unique. En retournant les

<sup>37</sup> ACV, K III 40/4, p. 140, 2 décembre 1809, cité in Laurent Droz, *Les comptes...*, *op. cit.*, p. 62. Il s'agit en fait de la p. 141.

<sup>38</sup> En fait, selon une fiche d'inventaire, Y. B. a payé les 7 assiettes CHF 14 000.- En francs constants de 2024, respectivement quelque CHF 100 000.-, 5000.- et 7500.-, selon [Swistoval.ch].



Présentoir de corbeille ronde, « Vue du bourg d'Arth et de l'éboulement du Rossberg dessinée du pied du Riggiberg », D. 303 mm. SNM, LM-59571. Photo Musée national suisse, Zurich.

assiettes, nous constatons la pose d'un filet or au dos de chacune d'entre elles : nouvelle étrangeté dans la production, qui participe à l'exigence de perfection déjà évoquée. L'homogénéité graphique (écriture presque déliée, très lisible, au centre de la pièce) permet d'écarter des pièces susceptibles stylistiquement d'être rattachées au corpus, telles 11 tasses et soutasses en costumes suisses du Musée national<sup>39</sup>.

39 SNM, LM-15271 à -92.



Pot à crème, « La petite famille », H. 182 mm. SNM, LM-29862.  
Photo Musée national suisse, Zurich.

### LE CORPUS DU MUSÉE NATIONAL SUISSE

Dans l'inventaire du Musée national à Zurich, les 10 assiettes – reprenant la *Collection de costumes suisses* de Franz Niklaus König (1804) – et les 2 plats ronds<sup>40</sup> acquis en novembre 1978, également sans marque mais avec du texte, sont imputés à Mulhauser par les soins de Rudolf Schnyder, conservateur du MNS en 1978 quand il achète à la Galerie Pidoux le stock restant<sup>41</sup> pour CHF 27 000.- au total<sup>42</sup>.

<sup>40</sup> SNM, LM-59574 à -83 (assiettes) et LM-59572 et -73 (plats).

<sup>41</sup> Y. B., communication orale, 14 juin 2023. Entre 1977 et 1978, 9 ou 10 assiettes sont donc vendues à un ou des privés.

<sup>42</sup> Soit CHF 60 000.- à 70 000.- de 2024, dont 6000.- (13 000.- à 15 000.-) pour le présentoir de corbeille, et 1200.- ou 1500.- l'assiette. Courriel de Christian Hörack, conservateur du Musée national suisse, 15 mars 2024.



Théière, « La petite fête imprévue », H. 150 mm (théière), inv. AR 00957.  
Photo Jacques Pugin © Musée Ariana, Ville de Genève.

Stylistiquement, le traitement des assiettes à sujet strictement « vaudois » dénote paradoxalement – la valorisation cantonale étant au cœur du projet – une main moins experte que les autres, tels les « Vignerons de Vevey », et le paysage au second plan davantage constitutif du sujet. C’est en revanche sous « Nyon » que figure le présentoir de corbeille ronde conservé dans les dépôts et reproduisant le tragique éboulement d’Arth-Goldau de 1806, acheté dans le même lot<sup>43</sup> arborant lui aussi un or assez éclatant. Tandis que la base de données ne stipule pas de marque, on distingue aisément le poisson, de même que le même cercle blanc relevé précédemment. Soupçonné de longue date d’appartenir au déjeuner, le présentoir de corbeille exposé à Prangins<sup>44</sup> peut désormais lui être associé : trace blanche clairement visible sur le pourtour intérieur, existence du poisson et libellé manuscrit identique aux autres pièces.

<sup>43</sup> SNM, LM-59571.

<sup>44</sup> SNM, LM-92891.



Présentoir de théière, « Le marché suisse », L. 252 mm, inv. AR 00955.  
Photo Jacques Pugin © Musée Ariana, Ville de Genève.

Deux autres spécimens du MNS, acquis au décès de l'antiquaire lucernois Otto Büel (1902-1963) peuvent être estampillés de manière certaine «Talleyrand». La théière comme le pot à crème correspondent au descriptif de la liste de 1810 : « sujet suisse en figures & paysage sur la théyère & et un pareil sujet sur le plateau », et « sujet suisse en paysage & figures ». D'autre part, on y reconnaît la même écriture; enfin un précieux détail stylistique les unit: une couronne sinueuse de lauriers, qu'on retrouve sur trois pièces de forme de l'Ariana.

#### LES DEUX SOUS-ENSEMBLES DE L'ARIANA ET AUTRES PIÈCES GENEVOISES

Faisant partie du legs Gustave Revilliod (1817-1890), l'Ariana dispose en effet d'une théière et son présentoir ainsi que d'un pot à crème (« La petite famille ») surmonté de la même frise végétale<sup>45</sup>. De surcroît, la théière, marquée au poisson, est ornée du même

<sup>45</sup> Ariana, inv. AR 00955 à 00957.



Bol, « Rochers de Meillerie », H. 48 mm. Ariana, inv. 015280.  
Photo Angelo Lui © Musée Ariana, Ville de Genève.

motif et du même titre (« La petite fête imprévue »), due à Sigmund Freudenberger (1748-1801), que celle, plus petite, de Zurich. Elle est dotée d'un présentoir – qui reprend un thème de Marquard Wocher (1760-1830), « Marché entre des Païsans Suisses », de 1785<sup>46</sup> – intitulé « Le marché Suisse » et non marqué. Molin le donne à Nyon et l'illustre assorti de la théière, ensemble dont il fait « le joyau de la collection de l'Ariana », louant la « perfection du rendu » tout en regrettant un décor couvrant toute la matière<sup>47</sup>. L'Ariana abrite également 2 tasses, 3 soutasses, 3 bols (ici l'un d'après Gabriel Lory fils (1784-1846), et 2 soucoupes, tous acquis par Deonna chez l'antiquaire Mincieux à Gex en 1937 à un prix significatif de l'aura de la céramique jadis<sup>48</sup>. La parenté stylistique, incluant le filet or au revers des soucoupes et des soutasses, la légende des pièces et les détails du document du 19 janvier 1810 convergent. La soutasse figurant Bex s'inspire

<sup>46</sup> L'Art Institute of Chicago conserve une aquatinte, inv. 1920.2519.

<sup>47</sup> Aloys de Molin, *Histoire documentaire...*, *op. cit.*, p. 110.

<sup>48</sup> Selon le courriel d'Anne-Claire Schumacher, alors conservatrice à l'Ariana, du 4 août 2023, l'ensemble (inv. 015275 à -86) est acheté CHF 3500.- dont 1000.- via un subside de la Société auxiliaire du musée, soit 30 000.- à 60 000.- de 2024 (dont 8000.- à 16 000.- de subside), selon [Swistoval.ch].



Soucoupe, « Vue du village de Bex », D. 133 mm. Ariana, inv. 015277.  
Photo Angelo Lui © Musée Ariana, Ville de Genève.

d'une aquarelle de Pierre Samuel Joyeux (1749-1818) et Caspar Franz Wexelberg (1745-1820). Enfin l'amateur Albert Mottu (1874-1951) reproduit dans son livre de 1940 2 bols et soucoupes ainsi que 2 tasses et soutasses rattachables, sur le papier, au service, bien que Deonna les donne à Mulhauser<sup>49</sup>.

Nous sommes sans renseignements sur les boîtes à thé, bols à rincer, cafetières, corbeilles (l'une avec son présentoir) et sucriers. L'une des difficultés théoriques à en retrouver la trace réside en ce que l'immense majorité d'entre elles sont dépourvues de marques, ce qui en complique l'identification par leurs détenteurs. Quant à la glacière, le choix de son « paysage du Mont blanc » peut surprendre dans un déjeuner au

<sup>49</sup> Jean Albert Mottu, *Quelques notes sur la porcelaine de Nyon 1781-1813 et sur la porcelaine de Genève décorée à Genève par Pierre Mulhauser ou sous sa direction 1805-1818*, Genève: chez l'auteur, 1940, pl. XIII.

costume suisse. C'est oublier que depuis Saussure et la « découverte des Alpes » le sommet savoyard est associé à Genève et à la Suisse alpine.

### DE LA DISPERSION DE 1823 À NOS JOURS : DES CHEMINEMENTS INCONNUS

« Le devenir de ce service vaudrait une nouvelle recherche », suggère discrètement Droz<sup>50</sup>. Dont acte, trois décennies plus tard. Trois mois après une première vente les 8 et 9 août 1823, l'ensemble, comme l'intégralité du mobilier restant du ministre, est dispersé dans son hôtel particulier à Berne. Malgré les éloges de Talleyrand sur la qualité du service dans ses remerciements en 1812, son intérêt à le conserver n'est visiblement pas suffisant. Bien que des questions purement logistiques président à son choix au moment de faire ses malles, d'aucuns pourraient y voir un affront posthume vis-à-vis de la manufacture. Des fragments de l'ensemble ressurgissent en six étapes : le legs Revilliod à l'Ariana (1890), l'achat de Deonna à Mincieux (1937), les pièces Mottu (avant 1940), enfin les acquisitions du Musée national suisse à Büel (1963), à la Galerie Pidoux (1977) et chez Piasa à Paris (2004)<sup>51</sup>. Vu l'émergence d'expositions et la naissance d'un marché de l'art à partir de la fin des années 1860<sup>52</sup>, nous supposons que le service, acquis probablement dans son entier en 1832, se trouve à son tour divisé au décès de l'acheteur ou de ses héritiers, Revilliod faisant entrer trois lots dans sa collection à une date inconnue. Le lot Mincieux, numériquement assez important, suggère lui aussi une potentielle piste genevoise, corroborée par Mottu. Hormis une entrée parisienne, c'est de Suisse alémanique que proviennent les autres lots.

### ÉPILOGUE. POUR L'AMOUR DU BEAU ET DE LA CONNAISSANCE

Le 16 novembre 2023, le Canton de Vaud et l'Université de Lausanne offrent au président français, Emmanuel Macron, en visite d'Etat en Suisse, le « best-seller » de Jacques Necker (1732-1804), *De l'administration des finances de la France*, et la récente biographie de Benjamin Constant (1767-1830)<sup>53</sup> par Léonard Burnand. Leur valeur atteint entre le centième et le millième de la valeur du déjeuner Talleyrand<sup>54</sup>.

Le cadeau diplomatique offert par le Petit Conseil vaudois au ministre plénipotentiaire symbolise à la fois la grandeur et la décadence de la porcelaine de Nyon,

<sup>50</sup> Laurent Droz, *Les comptes...*, *op. cit.*, p. 61, note 27.

<sup>51</sup> Estimé 4000 à 5000 €, le présentoir (4 juin 2004, No 75) est vendu 18 500 € (hors frais de 17%), soit 33 000.- de 2024. Courriel de Laurence Dussart, Piasa, 6 septembre 2019. Malgré les démarches de Piasa, l'identité du vendeur nous reste inconnue, rendant impossible la recherche en amont du service.

<sup>52</sup> Grégoire Gonin, *Redécouvrir...*, *op. cit.*, 2017, pp. 77-86.

<sup>53</sup> Léonard Burnand, *Benjamin Constant*, Paris : Perrin, 2022.

<sup>54</sup> *24 Heures*, 21 novembre 2023 : CHF 35,80.- et 350 € pour l'édition de 1785, et non l'originale de 1784.

choisie, selon Tornare, comme vitrine du canton au moment de ponctuer de longues négociations autour du renouvellement des capitulations au cœur de la géopolitique de l'Europe napoléonienne. Il contribue à écrire un des chapitres majeurs et les plus marquants d'une aventure de trois décennies économiquement fragiles mais artistiquement admirables.

En 1947, le comité d'honneur de l'Exposition nationale de porcelaines au château de Nyon réunit les plus hautes autorités suisses et vaudoises. L'inintérêt frappant de nos jours les arts décoratifs, les milieux culturel et académique inclus, n'en est que plus frappant. À l'Ariana, seule une petite vitrine « nyonnaise » s'offre désormais au regard des visiteurs. Dans un récent ouvrage consacré au Château d'Hauteville, le court chapitre consacré au mobilier du lieu ne consacre pas une ligne aux arts du feu<sup>55</sup>, quand même les Grand possédaient notamment une superbe garniture de cheminée, acquise par Vincent Lieber chez Christie's à Londres en 2014<sup>56</sup>. Quelle place trouvera la porcelaine au Château de Nyon à la retraite, pas si éloignée, de son conservateur? La désaffection pour la céramique nyonnaise apparaît d'autant plus regrettable que les connaissances sur sa production et son histoire ont sensiblement progressé depuis 2017 et nombre de publications ultérieures.

Mais beauté oblige: dans un monde qui balaie son passé et hypothèque grandement son avenir – loin de constituer une « crise » environnementale momentanée, l'Anthropocène est un point de non-retour –, la qualité des pièces n'a cure de leur (non-)réception dans l'espace public et universitaire.

**55** Denis Decrausaz, « Destin d'un ensemble mobilier », in Béatrice Lovis et Isabelle Roland (dir.), *Le domaine d'Hauteville. Du château au campus universitaire*, La Tour-de-Peilz; Genève: Patrimoine suisse, section vaudoise/Slatkine, 2023, pp. 259-262.

**56** Roland Blaettler, *Ceramica CH...*, *op. cit.*, pp. 166-167, et Grégoire Gonin, *Redécouvrir...*, *op. cit.*, pp. 50-51.